FÉDÉRATION FRANÇAISE LUTTE

BULLETIN D'ADHÉSION - LICENCE FFLDA 26/27

À COMPLETER PAR LE CLUB

☐ NOUVEAU LICENCIE (E)* ☐ RENOUVELLEMENT ** (cocher qu'une seule case)

*Primo licencié(e) : toute personne qui prend pour la première fois une licence FFLDA après vérification du club.
**Renouvellement : Personne ayant déjà été licenciée à la FFLDA (*même en cas d'interruption*)

☐ MINEUR (E)* ☐ MAJEUR (E) (cocher qu'une seule case)

☐ CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement si l'adhérent exerce une fonction d'élu, bénévole, salarié du club, entraineur et arbitre)

☐ CERTIFICAT MEDICAL Date de signature du médecin : NOM DU CLUB : **ENTENTE SPORTIVE DE LUTTE**

1/ RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (à compléter par l'adhérent- tous les champs sont obligatoires)

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE* (époux, épouse.. si différents) :
**C'est le nom d'usage qui sera affiché sur la carte licenc*

PRÉNOM D'ETAT CIVIL (premier prénom)

EMAIL * :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE

☐ QPV Quartier Prioritaire Politique de la Ville (ZRR automatiquement enregistrée avec l'adresse du licencié)

DATE DE NAISSANCE ☐ NÉ (E) EN FRANCE ☐ NE (E) A L'ETRANGER LIEU DI DEPT : *PAYS*

NATIONALITE : ☐ FRANÇAISE ☐ ETRANGERE *(Précisez*

SEXE : ☐ MASCULIN ☐ FEMININ

Si nationalité étrangère : Prénom et nom du père :
Prénom et nom de la mère :

J'accepte de diffuser mes données (nom, prénom, club, catégorie d'âge, nationalité, photo) sur le site internet public et sur le site internet qui gère les compétitions (une case à cocher obligatoirement) :

☐ OUI ☐ NON, dans ce cas vous devez indiquer à contact@asso.fflutte.org, les données concernées et faire copie obligatoire du mail au club

**Mail personnel obligatoire pour la prise de licence et la diffusion des informations du club.*

2/ TYPE DE LICENCE DEMANDÉ

DISCIPLINES ☐ LUTTE ☐ LOISIRS ☐ COMPETITION

☐ 3ÈME MEMBRE D'UNE MÊME FAMILLE (MÊME FOYER FISCAL ; déclaratif, sur simple présentation d'un document fficiel)

3/ INTERVENTION CHIRURGICALE

En cas d'urgence, d'intervention médicale ou chirurgicale, je donne, ou je ne donne pas (cocher la case) l'autorisation aux dirigeants à faire pratiquer les soins d'urgence. Pour un mineur, signature d'un parent ou tuteur légal.

☐ JE DONNE ☐ JE NE DONNE PAS

Nom, prénom, qualité du signataire

Numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence

4/ DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (Nom Prénom du représentant léga **déclare** :

- Avoir remis à un responsable de mon club, dûment complété, l'ensemble des informations demandé sur ce bulletin - (page 1, 2, 3).
- Donner acte à la fédération qui m'engage à contracter des extensions de garantie, par une démarche personnelle auprès de l'assureur,
- Être informé que les renseignements nominatifs recueillis ci-dessus, obligatoires pour la délivrance de la licence, sont l'objet d'un traitement informatique de la FFLDA, auprès de laquelle pourra s'exercer un droit d'accès et de rectification (loi n° 78-17 du 6/011978).
- Autoriser l'utilisation de l'image à titre sportif (si refus, rayer cette phrase).
- Attester sur l'honneur, de la véracité des renseignements et déclarations figurant ce bulletin.
- Avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties de base attachées à ma licence - FFLDA et de leur coût, qui m'ont été remises en mains propres au titre de la présente saison.
- Avoir reçu et pris connaissance du bulletin d'adhésion GENERALI permettant de souscrire personnellement aux garanties optionnelles à l'assurance auprès de GENERALI.
- Avoir reçu la fiche d'information fédérale concernant MUTUAIDE ASSISTANCE (assistance médicale et rapatriement)

Signature

Garantie complémentaires Générali

☐ OUI, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur, en remplissant le formulaire de souscription attaché au présent bulletin et en le retournant à
GENERALI en joignant un chèque à l'ordre de celle-ci du montant de l'option choisie.

DATE : SIGNATURE

5/ MONTANT A PAYER (Paiement à la remise du dossier d'inscription)

FÉDÉRATION FRANÇAISE LUTTE

BULLETIN D'ADHÉSION - LICENCE FFLDA 26/27

Le montant comprend : • La licence avec assurance Responsabilité civile et individuelle accident • La cotisation club	**195 € :** adhérents nés avant 2016 **155 € :** pour les jeunes nés en 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 **Réduction de 20 € :** pour le 2ème membre de la même famille	**1**. Document officiel avec photo attestant de l'identité et de la nationalité. **2**. Certificat médical pour les nouveaux adhérents majeurs **3**. Charte du lutteur signée + autorisation de sortie enfant mineur renseignée le cas échéant

6/ AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (Nom, prénom) agissant en qualité de

représentant légal de l'enfant mineur (Nom prénom de l'enf

Autorise tout préleveur agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage, en lui présentant ce document, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang…) lors d'un contrôle antidopage sur cet enfant mineur

Fait à Le Signature

L'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

7/ DÉCLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT LE QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR (Annexe 1)

Je soussigné (Nom, prénom) agissant en qualité de

représentant légal de l'enfant mineur (Nom prénom de l'enf

Atteste avoir pris connaissance du questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur et m'engage à en respecter les recommandations.

Fait à Le Signature

8/ DÉCLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT LE QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR (Annexe 2)

Je soussigné, (Nom, prénom

Atteste avoir pris connaissance du questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif majeur.

Fait à Le Signature

9/ CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (UNIQUEMENT SI BÉNÉVOLE, ÉDUCATEUR, ARBITRE OU SALARIÉ DU CLUB)

☐ J'exerce, au sein d'une structure FFLDA, une fonction d'exploitant (dirigeant élu, bénévole, salarié ou arbitre),
J'exerce une fonction de dirigeant, et/ou d'arbitre, et/ou d'éducateur, et /ou d'intervenant assistant bénévole,

Les licences FFLDA permettent d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

☐ **J'ai compris et j'accepte ce contrôle** **(mention à reporter sur la prise de licence intranet par le club).**

Fait à | Le | Signature

10/ DÉCLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT LA CONNAISSANCE DE LA CHARTE « ETHIQUE & DEONTOLOGIE » DE LA FFLDA (disponible sur le site de la FFLDA)

☐ **POUR LICENCIÉ D'UN MINEUR**

Je soussigné, (Nom, prénon | agissant en qualité de

représentant légal de l'enfant mineur (Nom prénom de l'en

Atteste avoir pris connaissance de la charte « Éthique & Déontologie » de la FFLDA et m'engage à en respecter et la faire respecter à tout moment.

☐ **POUR LICENCIÉ D'UN MAJEUR**

Je soussigné, (Nom, prénom)

Atteste avoir pris connaissance de la charte « Éthique & Déontologie » de la FFLDA et m'engage à en respecter et la faire respecter à tout moment.

Fait à | Le | Signature

LA CHARTE DU LUTTEUR

Saison 2026-2027

NOM : | **Prénom :**

En adhérent à l'Entente Sportive de Lutte, je m'engage à :

- M'efforcer d'arriver à l'heure aux entrainements
- Venir aux entrainements avec mon équipement obligatoire (maillot, chaussures)
- Respecter l'équipe d'encadrement (entraineurs, dirigeants, …)
- Être attentif et appliquer les consignes données par les entraineurs
- Respecter mes partenaires d'entrainements et prévenir l'encadrement en cas de conflit avec un autre lutteur
- Lutter avec tout le monde en m'adaptant au niveau de mon partenaire d'entrainement
- Respecter le matériel et les équipements mis à ma disposition, et les autres occupants des locaux
- Respecter mes adversaires en compétition
- Respecter les arbitres et leurs décisions
- Lutter en respectant les règles, sans tricherie ni violence
- Rester fair-play en toutes circonstances

Je reconnais également avoir pris connaissance des règles énoncées dans le document « Les bonnes pratiques ».

En cas de non-respect de ces règles et de cette charte, les dirigeants du club se réservent le droit de prendre des sanctions, y compris l'exclusion temporaire ou définitive du club.

FÉDÉRATION FRANÇAISE LUTTE

BULLETIN D'ADHÉSION - LICENCE FFLDA 26/27

Signature du lutteur :

Signature des parents pour les mineurs :

AUTORISATION DE SORTIE ENFANT MINEUR - Saison 2026-2027

Je soussigné

père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'enfant :

☐ Autorise

(cocher la mention souhaitée)

☐ N'autorise pas

mon enfant mineur à quitter seul la salle après les entrainements de lutte (19h15 pour la première séance, 20h30 pour la deuxième séance).

Fait à : le :

Signature :

Sans retour de cette autorisation renseignée, le club considère que votre enfant est autorisé à quitter seul la salle.

ADHERENT SAFRAN

Le lutteur est-il ayant-droit ou ouvrant-droit du Comité Social et Economique SAFRAN :

☐ Oui ☐ Non

GROUPE WHATSAPP

Les informations relatives au club (et uniquement celles-ci) seront diffusées par mail (adresse mail indiquée au paragraphe N°1) et sur le groupe WhatsApp dédié.

☐ Je souhaite ☐ Je ne souhaite pas être intégré au groupe WhatsApp.

Si oui, N° de téléphone :

LES BONNES PRATIQUES

Entrainements :

- Afin de pouvoir réaliser des entrainements complets pour tous et par respect pour les entraineurs et les autres lutteurs, les horaires des entrainements doivent être respectés (débuts des séances 18h15 et 19h15). Merci d'anticiper au mieux l'arrivée à la salle pour être en tenue dès le début de la séance.
- Afin que les entraînements puissent se dérouler dans de bonnes conditions, un minimum de discipline est de rigueur : respect des horaires, respect des consignes données par les entraineurs, attitude, ... Merci aux parents de rappeler aux enfants ces éléments indispensables et que les séances d'entrainements ne peuvent pas servir de défouloir.
 En cas de problème de comportement récurrents, les parents seront avertis par écrit :
 - Au 1er avertissement transmis, une exclusion du club pendant 1 semaine sera prononcée
 - Au 2ème avertissement transmis, une exclusion définitive du club, sans remboursement de la cotisation sera prononcée.
- Le port des équipements ci-dessous est obligatoire :
 - Poussins (U7 à U11) : tee-shirt et short collants + chaussures (baskets autorisées), ou tenues de lutte, chaussures de lutte.
 - A partir de benjamins (à partir de U13) : tee-shirt et short collants ou tenues de lutte, chaussures de lutte
- Compte tenu de l'exiguïté des locaux, la présence des parents accompagnant les enfants doit être réduite au maximum, en durée et en nombre de personnes. L'accès en dehors de la zone d'accueil est strictement interdit (tapis de lutte, surfaces dédiées à la pratique de la gymnastique). Il s'agit là de règles imposées par le Syndicat Intercommunal.
- Lutteurs et accompagnants doivent respecter les locaux et les matériels mis à leur disposition pour les entrainements (pas de dégradation, déchets mis à la poubelle, …)
- Les enfants mineurs pourront quitter la salle sans être accompagnés uniquement si les parents en ont donné l'autorisation sur l'attestation remise au club à l'inscription.
- En cas de conflit entre 2 lutteurs, faire intervenir immédiatement un dirigeant.

Compétitions :

- Merci de répondre aux mails envoyés en préparation des compétitions (confirmation d'inscription, nécessité de covoiturage, …).
 Seules seront prises en compte les inscriptions reçues sur le bulletin envoyé par le club (à renvoyer par mail ou à remettre lors des entrainements).
- Les lutteurs inscrits à une compétition devront obligatoirement être en possession de leurs équipements personnels :
 - Poussins (U7 à U11) : tee-shirt et short collants + chaussures (basket autorisées) ou tenues de lutte, chaussures de lutte.
 - A partir de benjamins (à partir de U13) : 2 tenues de lutte (maillot bleu + maillot rouge), chaussures de lutte.

 Pour des raisons pratiques et d'hygiène, le club n'effectuera plus de prêts d'équipements.

- Les inscriptions aux compétitions sont payantes. Ces frais d'engagement sont pris en charge par le club. Toutefois, comme décidé lors en assemblée générale, ces frais devront être remboursés par le lutteur si celui-ci ne se présente pas à la compétition sans raison valable (produire un justificatif pour maladie, blessure, …).

Le Comité Directeur de l'E.S.L
15/08/2025